equissima®
Lausanne

FESTIVAL ÉQUESTRE

Le Chalet-à-Gobet

6 septembre 2025

Guide des concurrent-e-s

Concours d'attelage
Derby en terrain pour un, deux et quatre chevaux et poneys

Épreuve de démonstration sur invitation

Prix EGK – Caisse de santé

EGK
Sainement assuré

FONDS DU SPORT VAUDOIS · LOTERIE ROMANDE · Centre Patronal · Ville de Lausanne · FEI · SWISS EQUESTRIAN · FER · CLUB ÉQUESTRE DE LAUSANNE 1906

1. Informations générales

1.1. Organisation

Société :	Association equissima®
Adresse :	Route de Berne 304 CH – 1000 Lausanne 25
Téléphone :	+ 41 21 784 10 57 (dès le 4.09.2025)
Téléfax :	+ 41 21 784 37 07
Email :	info@equissima.ch
Site Internet :	www.equissima.ch

1.2. Comité d'organisation

Président:	Marc-Henri Clavel
Portable :	+ 41 79 345 92 93
Email :	marc-henri.clavel@equissma.ch
Secrétariat Sport :	Anja Di Natale
Portable :	+ 41 79 713 66 36
Email :	anja.dinatale@equissima.ch
	Nathalie Dreier
Portable :	+41 76 731 66 36
Email :	nathalie.dreier@equissima.ch
Responsable du concours :	Laurent Martin
Portable :	+ 41 79 624 51 54
Email :	71laurentmartin@gmail.com

1.3. Officiels

Jury	
Président :	Christophe Jacquot
Téléphone :	+ 33 450 77 99m88
Portable :	+33 685 86 66 26
Email :	cja.jacquot@gmail.com
Constructeur de parcours :	Arnaud Lehmann
Assistant constructeur de parcours :	Sidney Schopfer
Vétérinaire :	Dresse Silvia Pujol (Pratique Équine Pujol SA) Dresse Noémie Frech (Pratique Équine Pujol SA)
Portable :	+ 41 79 359 84 58
Email :	pujol.vet@bluewin.ch

2. Le Parc équestre du Chalet-à-Gobet

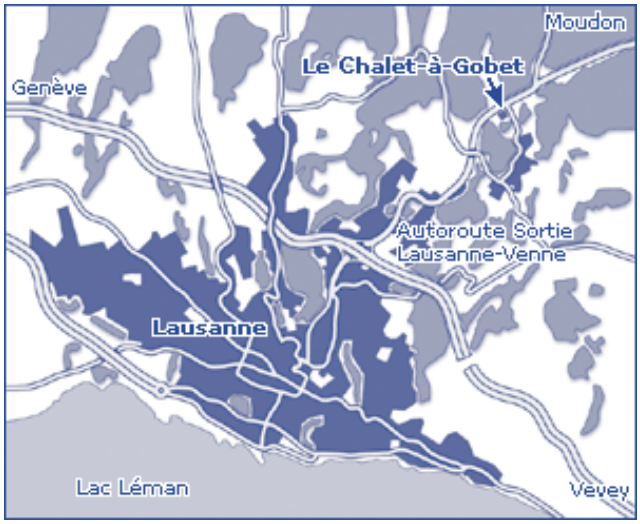

3. Accès et entrées

3.1. Parking des vans

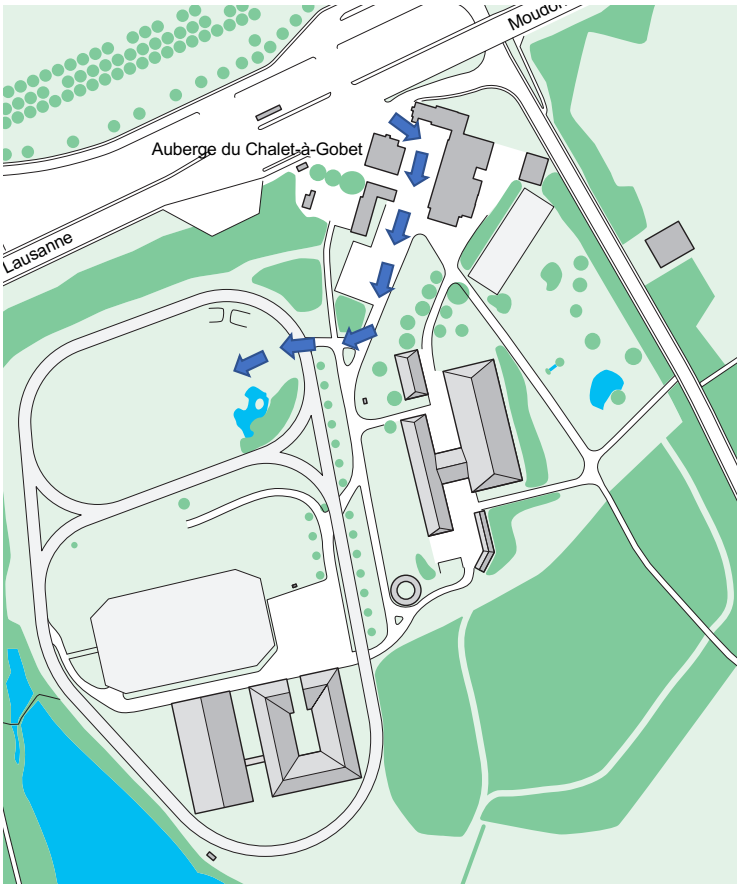

Sauf contre-indication de dernière heure, le parcage des vans aura lieu sur le site de Peccau.

4. Site de compétition et terrains d’entraînement

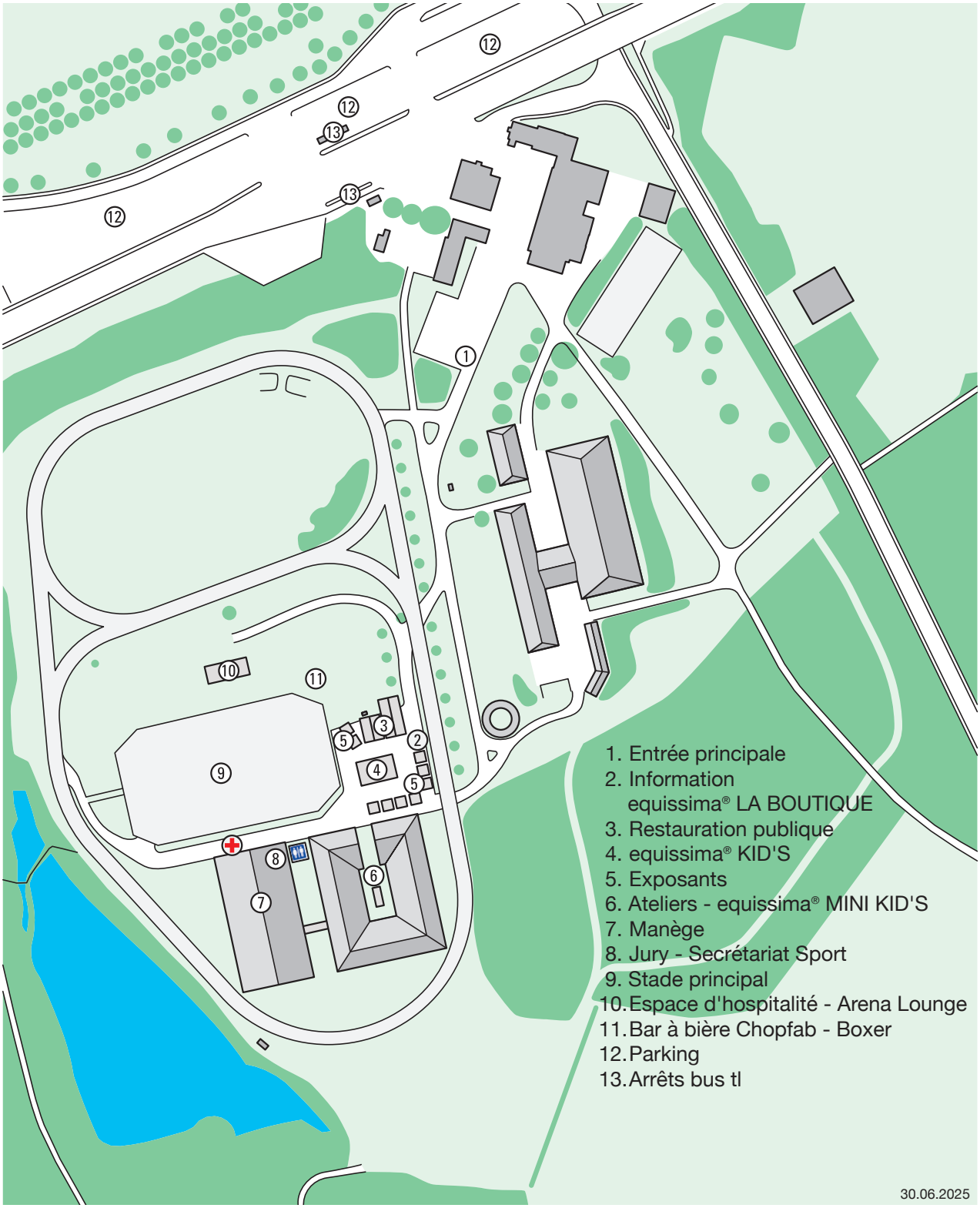

5. Compétition
Prix EGK – Caisse de Santé

Épreuve de démonstration. Derby en terrain en deux manches

Site :	Peccau
Site de compétition :	Sable
Sites d'entraînement	Sable
Barème :	B en deux manches
Parcours comprenant :	- au minimum deux obstacles de marathon comportant au maximum 6 portes - 10 – 12 obstacles avec cônes - en principe, le tracé est identique pour les manches
Longueur du parcours :	environ 650 mètres
Vitesse :	- catégorie L : 220 m/min. - catégorie M/S : 230 m/min.
Écartement :	un cheval : 150 cm deux chevaux ou deux poneys : 160 cm quatre chevaux ou quatre poneys : 170 cm
Classement :	c'est le temps total et les secondes de pénalité qui sont additionnés x 0,25. Le temps total le plus court remporte l'épreuve.
Prix :	un classement sera établi pour chaque catégorie. Plaques et flots « Souvenir » à tous les participants Prix en nature aux premiers classés.

6. Horaire (sous réserve de modifications)

Samedi 6 septembre

11 h.30 – 12 h.00	Briefing des concurrents (Secrétariat Sport)
14 h.45 – 15 h.15	Reconnaissance du parcours de la 1ère manche
15 h.15	1ère manche : ordre de départ affiché au Secrétariat Sport
A la suite	2ème manche : ordre de départ dans l'ordre inverse du classement de la 1ère manche

7. Facilités

Chaque meneur et chaque groom (1 groom pour les attelages à un cheval, 1 groom pour les attelages à deux chevaux ou poneys, 2 grooms pour les attelages à quatre chevaux ou poneys) recevront un bon pour le repas de midi ainsi que les boissons servies à la restauration publique.
Les bons sont à retirer dès l'arrivée sur le site auprès du Secrétariat Sport.

8. Sécurité

8.1. Service médical

Le service médical est assuré par le Dr Géraldine Thélin (Portable : 078 860 10 02)

8.2. Service vétérinaire

Le service vétérinaire est assuré par la Dresse Silvia Pujol et la Dresse Noémie Frech (Portable : 079 359 84 58).
Les soins vétérinaires seront à la charge des propriétaires, des concurrents ou des personnes responsables.

8.3. Maréchal

Le service de maréchalerie est assuré par Logan Pernet (Portable : 078 860 89 85)

9. Communications officielles

Les communications officielles seront publiées et affichées au Secrétariat Sport et aux écuries. De plus, elles seront diffusées en ligne par What'sApp sur le groupe « Competition Information System » (CIS).
Pour rejoindre ce groupe, il suffira de scanner le code QR affiché au Secrétariat Sport.

10.Directives particulières

La vaccination est obligatoire. Une preuve (passeport des chevaux) doit être présentée.

11.Assurances

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, maladie, dégâts matériels, vols, etc. pour concurrents, leurs aides et les chevaux, ainsi qu'envers de tierces personnes.

Laurent Martin
Responsable du concours d'attelage

Quand ta santé suit des voies naturelles.

La médecine complémentaire fait partie de notre ADN.

EGK-Caisse de Santé
Passage Saint-François 9, 1003 Lausanne
T 021 637 43 00 | lausanne@egk.ch | egk.ch

EGK
Sainement assuré